

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2021

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL397

présenté par

M. Eliaou, rapporteur et M. Mis, rapporteur

ARTICLE 19

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« Il »

le mot :

« Le président ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.